
Le SNPTES-UNSA ne siègera pas ! Boycott du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) – Le SNPTES réaffirme sa totale opposition à la réforme des retraites

Le SNPTES est connu pour ne pas pratiquer la politique de la chaise vide ! Ne pas siéger au CNESER du 14 mars est aussi une façon légale de se faire l'écho du mécontentement de nos collègues.

Le SNPTES, en conduisant cette contestation, ne remet pas en cause le processus démocratique -il y est viscéralement attaché-. Il manifeste simplement son fort mécontentement notamment parce que les organisations syndicales, légitimes pour représenter les salariés et agents publics n'ont pas été réellement consultées et écoutées avant que ce projet soit présenté au Parlement.

Autrement dit, **le SNPTES rejette fermement cette réforme ! À quoi bon en effet, repousser le départ à la retraite lorsque l'on connaît le taux d'exclusion des plus de 60 ans du monde du travail ou encore, l'incapacité de travailler au-delà d'une certaine limite. Pour le SNPTES, cette réforme est injuste et injustifiée. Si elle était adoptée, elle pénaliserait notamment ceux qui ont commencé à travailler tôt, ceux qui bénéficient des emplois les moins qualifiés, ceux qui, à cause de la pénibilité de leurs métiers, ont une espérance de vie moins importante que les autres. Cette réforme portera préjudice en premier lieu aux femmes.**

Dans sa longue histoire, **le SNPTES a toujours été attaché au dialogue social, en particulier parce que nous considérons, quelle que soit l'appartenance politique de nos interlocuteurs, que les urnes ont parlé et que ce dialogue est, intrinsèquement, l'un des piliers de notre démocratie.** Ensuite, lorsque se combinent un rejet légitime de cette réforme de la part de nos collègues et un refus du politique de dialoguer, nous utilisons nos droits fondamentaux de manifester et de faire grève.

À travers sa participation sans faille à ce mouvement social, le SNPTES en manifestant ou, comme aujourd'hui, en boycottant le CNESER désire que les plus hautes autorités publiques de l'État nous écoutent enfin.

Choisy-le-Roi, le 14 mars 2023